

RUE COGNACQ-JAY, BOULEVARD DU DOCTEUR ROUX, AVENUE D'ÉPERNAY

Date des travaux : du 31 juillet 2023 à début 2024

Durée prévisionnelle : 9 mois

Nature des travaux et de l'aménagement :

À la suite de travaux d'eau potable et d'assainissement du boulevard docteur Roux, la communauté urbaine du Grand Reims va entreprendre la **rénovation de la rue Cognacq-Jay et du boulevard du docteur Roux (entre la rue Cognacq-Jay et la rue Fernand Cerveaux)** et aménager un parking le long de l'avenue d'Épernay.

Rue Cognacq-Jay :

- rénovation de la chaussée et des trottoirs,
- création de bandes cyclables,
- création d'une voie « en chicane » devant l'entrée de l'hôpital des enfants,
- remplacement des arbres vieillissants et en mauvais état phytosanitaire,
- aménagement de places de stationnement sur les espaces disponibles entre la crèche Maison Blanche et le rond-point de la Chaise au Plafond,
- rénovation de la place devant l'entrée du CHU avec de nouveaux arbres à petit développement en feuillus.

Boulevard du docteur Roux :

- rénovation de la chaussée et des trottoirs avec l'organisation du stationnement,
- élargissement des bandes cyclables,
- préservation des arbres d'alignement.

Des installations d'éclairage plus performantes et durables seront mises en place, contribuant ainsi à la sécurité et au confort des usagers.

Un nouveau parking sera créé le long de l'avenue d'Épernay. Ce parking est destiné dans un premier temps au personnel du CHU pour améliorer le stationnement pendant les travaux du CHU, puis sera géré par la collectivité par la suite. Celui-ci finance ces travaux.

Les quais des arrêts de bus seront réinstallés et mis aux normes d'accessibilité.

Afin de gérer efficacement les eaux pluviales à la source et éviter la surcharge des réseaux souterrains, la chaussée de la **rue Cognacq-Jay** sera transformée en une **structure "réservoir" et des revêtements en enrobés poreux** seront utilisés pour les zones de stationnement, favorisant ainsi l'infiltration locale des eaux pluviales.

Le coût global de cette opération est estimé à 2 330 000 € TTC.

TRAVAUX DE VOIRIE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS

03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne



Phasage des travaux :

- **phase 1 (7 semaines – en même temps que la phase 2) :** aménagement du parking côté avenue d'Épernay (hors prestations d'espaces verts et candélabres),
- **phase 2 (14 semaines) :** rue Cognacq-Jay, réalisation des trottoirs et des banquettes de stationnement côtés pair et impair (maintien des accès principaux du CHU),
- **phase 3 (9 semaines),** travaux sur la chaussée rue Cognacq-Jay (chaussée réservoir) :
 - sous-phase 3a (3 semaines) : entre l'avenue d'Épernay et l'accès aux Urgences Pédiatriques,
 - sous-phase 3b (3 semaines) : entre les Urgences Pédiatriques et l'accès du CHU,
 - sous-phase 3c (3 semaines) : entre les accès du CHU et le Foyer Départemental de l'Enfance,
- **phase 4 (13 semaines),** boulevard du Docteur Roux :
 - sous-phase 4a (10 semaines) : réalisation des trottoirs et des banquettes de stationnement côtés pair et impair (en coordination avec la phase 3),
 - sous-phase 4b (3 semaines) : travaux sur la chaussée (renforcement structurel).

Restrictions de circulation et de stationnement :

- la circulation sera interdite par tronçon (suivant les phases susmentionnées) sauf pour les riverains et l'accès au CHU en fonction des possibilités techniques,
- à partir de fin août 2023, la rue Cognacq-Jay et le boulevard du docteur Roux seront mis en sens unique de circulation, depuis le rond-point de la Chaise au Plafond vers et jusqu'à la rue Fernand Cerveaux, en fonction de l'avancement des phases de voirie,
- des déviations seront mises en place (y compris pour les bus),
- la vitesse maximale sera fixée à 30 km/h,
- le stationnement des véhicules sera interdit au droit des travaux suivant l'avancement du chantier sauf véhicule(s) frappé(s) du logo de l'entreprise pour les besoins des dits travaux,
- le cheminement des piétons sera dévié en fonction de l'avancement du chantier,
- l'accessibilité des secours et des services sera maintenue,
- pendant les travaux, l'accès aux commerces reste maintenu
- des travaux de nuit pourront être nécessaires notamment pour préserver le fonctionnement des urgences

Collecte des déchets :

- en phase « trottoirs » : les collectes seront maintenues. Les horaires pouvant être avancés pendant les travaux, il est demandé de sortir les bacs la veille du jour habituel de ramassage et de les retirer en dehors des jours de collecte,
- en phase « chaussée », des bacs de regroupement seront mis en place à l'angle des boulevards du Chili, des Bouches-du-Rhône, des rues de Rouen, Fernand Cerveaux et de la Hourelle.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne

